

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011  
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,  
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,  
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,  
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,  
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,  
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,  
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,  
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,  
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,  
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel  
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita  
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle  
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte  
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira  
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h  
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane  
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30  
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h  
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel  
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques  
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRES Pierre à partir de 10 h 50  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20  
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette  
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45  
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis  
M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Jumping International de Bordeaux - Organisation de "Jumping l'Expo" du 4 au 6 février 2011 - Subvention - Convention - Confirmation - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'édition 2011 du salon « Jumping l'Expo », s'est tenue au parc des Expositions de Bordeaux - Lac du 4 au 6 février 2011. Cet évènement, organisé pour la quinzième année consécutive par l'association du Jumping International de Bordeaux a atteint une maturité qui lui permet, en tant qu'évènement économique de la filière équestre, d'accueillir plus de 30 000 visiteurs sur trois jours.

La Communauté Urbaine finance cette manifestation depuis sa création, par le versement d'une subvention qui est passée de 38 110 € à 40 000 € depuis l'année 2003. Des crédits à hauteur de 40 000 € ont donc été intégrés au budget primitif 2011 afin de poursuivre notre engagement.

Le salon Jumping l'Expo s'est déroulé, cette année encore, pendant le Jumping International de Bordeaux, seule étape en France de la Coupe du Monde de sauts d'obstacles, compétition de très haut niveau réunissant les 40 meilleurs cavaliers mondiaux, ce qui lui garantit à la fois prestige, professionnalisme et succès.

Il est aménagé autour de la piste de compétition et du paddock et a disposé à nouveau, en 2011, des nouvelles installations du Hall 3, soit une croissance significative de superficie de 7 000 m<sup>2</sup> au lieu des 4 000 m<sup>2</sup> antérieurement. Jumping l'Expo offre aux acteurs de la filière équestre l'opportunité de se rencontrer sur un site unique dans des conditions d'accueil optimales car il propose notamment aux PME-PMI des stands clés en mains à des prix préférentiels.

Une centaine de marques représentatives des différents secteurs d'activités de la filière (sellerie, infrastructures, santé, transports) ont été présentes aux côtés des nombreuses associations qui mettent en valeur les multiples disciplines liées à l'équitation. Par ailleurs, cette manifestation est l'occasion de valoriser les offres de séjour de vacances, les métiers de la filière et les activités liées au monde du cheval (les équipementiers, les professionnels

de l'alimentation et des soins équités, les productions artistiques liées à l'artisanat inspiré par les chevaux).

Ainsi, le salon Jumping l'Expo a des répercussions économiques étendues, via le Comité Régional des Sports Equestres, auprès des entreprises locales et des professionnels du tourisme.

Cet évènement constitue un vecteur fort en matière d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, car largement relayé par l'ensemble des médias locaux, nationaux et internationaux. Il inscrit l'agglomération bordelaise parmi les grandes villes européennes du sport et de l'équitation.

Notre Etablissement Public, sollicité à hauteur de 40 000 €, a intégré, dans le budget primitif 2011, le soutien financier récurrent qu'il apporte à cette manifestation, ceci dans le cadre d'un budget prévisionnel de 205 300 € T.T.C répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Achat fournitures	10 150	Autofinancement	160 300
Sous-traitance	90 810	CUB	40 000
Locations	8 000		
Assurances	2 250		
Honoraires	8 100		
Communication	48 950		
Déplacements	1 700		
Salaires	25 860		
Frais généraux	4 480		
<b>TOTAL</b>	<b>200 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>200 300</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de l'association Jumping International de Bordeaux à hauteur de 40 000 € pour l'organisation de la manifestation « Jumping l'Expo » du 4 au 6 février 2011 est recevable, compte tenu de la dynamique économique générée par cette manifestation et des retombées indéniables en termes d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise,

**CONSIDERANT** que la Communauté Urbaine de Bordeaux ne peut augmenter sa participation financière à la manifestation « Jumping l'Expo », fixée depuis 2003 à 40 000 €, notre Etablissement Public baisse l'assiette subventionnable de ce salon à 200 300 €,

**CONSIDERANT** qu'il convient, en confirmation des crédits inscrits au budget primitif 2011, de préciser par convention les modalités de versement de notre subvention,

## **DECIDE**

**Article 1** : la confirmation de l'attribution à l'association Jumping International de Bordeaux, d'une subvention à hauteur de 40 000 € pour l'organisation de la manifestation « Jumping l'Expo » du 4 au 6 février 2011, pour une assiette subventionnable de 200 300 € T.T.C.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention précitée.

**Article 3** : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains ne prend pas part au vote

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2011

M. NICOLAS FLORIAN